

APPEL A CANDIDATURES BOURSES POUR SUMMER SCHOOLS 2022

L'objectif du dispositif est de soutenir les mobilités courtes à l'étranger des étudiants de l'Université de Lille pendant l'été 2022.

Un nombre limité de bourses sera attribué, d'un **montant forfaitaire de 400€**.

Elles seront financées sur l'enveloppe organisationnelle Erasmus+, ne seront donc éligibles que les Summer Schools ayant lieu **dans un établissement situé dans un pays membre du programme Erasmus+**. Les summer schools au Royaume Uni ne sont donc plus éligibles.

Critères d'éligibilité :

- Être inscrit.e à l'Université de Lille en 2021-22
- Période de mobilité (physique ou virtuelle) sur l'année 2021-22
- Ne pas avoir bénéficié d'une aide similaire les années précédentes

Critères de sélection :

- Correspondance du programme de la Summer School choisie avec le parcours de l'étudiant.e (validation composante)
- Les composantes sont invitées à établir un classement des candidatures
- Motivation/projet de l'étudiant.e
- La priorité sera donnée aux demandes pour une Summer School ayant lieu dans un établissement partenaire Erasmus+ de l'Université de Lille

Modalités :

- 1/ Lancement de l'Appel à Candidature par la Direction Mobilités Internationales (DMI)
- 2/ Diffusion de l'Appel à Candidature par les composantes
- 3/ Remise du formulaire de candidature aux candidat.e.s par les RI de la composante de rattachement
- 4/ Retour du dossier de candidature (formulaire + PJ) par le/la candidat.e aux RI de la composante
- 5/ Envoi des candidatures + tableau de classement, par les RI composantes auprès de la DMI

Date limite de candidature des étudiants auprès des RI de leur composante : à fixer par la composante

Date limite de retour des dossiers classés par la composante auprès de la DMI : 20/05/22

Contact : summer-schools@univ-lille.fr